

Une journée au collège Gilles Gahinet d'Arradon





Le collège Gilles Gahinet d'Arradon est un collège idéalement situé au bord du golfe du Morbihan ce qui permet aux élèves d'étudier dans un cadre privilégié. Également proche de la ville de Vannes, il permet de profiter de toutes les structures culturelles et de loisirs très facilement.

Le collège comptera pour l'année 2020-2021 environ 630 élèves.

Le matin les élèves arrivent par différents bus.
Dès la descente, ils doivent rejoindre le collège
directement. Pour s'inscrire pour le ramassage scolaire
il faut appeler la compagnie Kicéo.



Au portail, un surveillant accueille les élèves.
Vous devez lui présenter votre carnet de
correspondance. S'il ne l'a pas, le surveillant le
note et il doit aller chercher un document
provisoire à la vie scolaire.

Le carnet de correspondance à quoi sert-il ?

Celui-ci est un peu votre passeport pour la journée, il sert à beaucoup de choses.

COLLÈGE GILLES GAHINET
2, rue de Cadix
B.P. 43
56610 ARRADON

ACCUEIL
Tél. 02 97 44 72 20
Fax 02 97 44 05 78

VIE SCOLAIRE
Tél. 02 97 44 89 62
cpe.gahinet@gmail.com

INFIRMERIE
Tél. 02 97 44 89 66

COLLÈGE ARRADON
GILLES GAHINET

CARNET DE CORRESPONDANCE
ANNÉE SCOLAIRE 20__ - 20__

Nom _____ Classe _____
Prénom _____

Le carnet de correspondance est un document officiel. L'élève doit toujours l'avoir en sa possession et le présenter à chaque demande de la Direction ou des professeurs. Les parents doivent le consulter et le viser régulièrement.

7 ABSENCE

NOM _____
Prénom _____ classe _____
été absent(e) depuis le _____ à _____ h _____
Motif _____
Durée le _____ à _____ h _____
Signature Représentant(s) légal(aux) _____

DEMANDE DE SORTIE OU D'ENTRÉE EXCEPTIONNELLE 11

Je demande une autorisation exceptionnelle de sortie (ou d'entrée) pour l'élève:
Nom _____ Prénom _____
Classe _____ le _____ de _____ h _____ à _____ h _____
Quittera (arrivera dans) l'établissement à _____ h _____ sous mon
responsabilité _____
Sera pris(e) en charge par _____
Moyen de locomotion utilisé _____
Signature du Responsable légal, _____

E.P.S. - INAPTITUDES EXCEPTIONNELLES OU LONGUE DURÉE

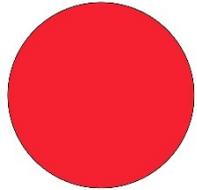
Exceptionnelle (1 journée) _____
Inférieure ou égale à 7j. avec certificat médical _____
Longue durée (supérieur à 15j. avec certif. médical) _____
au _____ MOTIF _____

Validité du _____ au _____
Durée: Certif. Médical cours sans participation (aide arbitrage, chronométrage...)
Signature des Parents, _____ Visa Vie Scolaire, _____ Visa du Professeur, _____
Responsable légal, _____

- A rentrer et à sortir de l'établissement
- A consulter son emploi du temps
- A faire un lien famille / collège (prise de rdv, événements importants)
- A justifier vos retards et absences
- Permettre aux professeurs et surveillants de noter d'éventuelles remarques (travail non fait, comportement, oubli de matériel...)
- A noter les dispenses d'EPS
- A échanger contre du matériel prêté par la vie scolaire

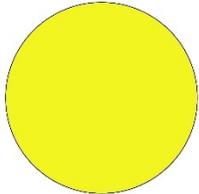
Les différents régimes d'entrée et de sortie

Les entrées et les sorties se font en fonction de l'emploi du temps de début et fin de journée de l'élève. Aucun élève, sauf s'il est externe, n'a le droit de sortir sans autorisation en milieu de journée.



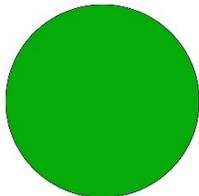
- Les élèves qui dépendent des transports scolaires.
- Les élèves qui n'habitent pas Arradon

Les élèves ayant une gommette rouge doivent sortir avec un adulte autorisé à venir les récupérer. L'élève doit avoir un billet de sortie exceptionnelle rempli par ses parents où ces derniers doivent signer au portail.



- Les élèves qui ne dépendent pas des transports scolaires
- Les élèves qui habitent Arradon

Les élèves peuvent entrer ou sortir en début et fin de journée seulement sur les heures d'études prévues toute l'année à l'emploi du temps.



- Les élèves qui habitent Arradon ou Vannes
- Les élèves qui prennent le bus de ville

Ils peuvent sortir seuls en fonction de leur emploi du temps, même quand un professeur est absent exceptionnellement. La dernière heure de cours doit être faite.

Le forum



Le forum est accessible aux élèves **pendant les récréations** pour qu'ils puissent déposer leurs affaires dans les casiers mais ils n'ont **pas le droit d'y rester** sauf par temps de pluie.

Un casier est alloué pour deux élèves. Il est conseillé de privilégier le format cadenas à code ou une clef par élève pour que les élèves ne soient pas dépendants l'un de l'autre.



Le forum est un lieu également d'informations. La télé permet de prendre connaissance des professeurs absents, du menu, des différentes réunions ou sortie scolaire...

Les panneaux d'affichages servent également à parler des différents clubs au sein du collège ou des événements qui se passent à l'extérieur du collège mais susceptibles d'intéresser les élèves.

La cour



La cour possède de nombreuses structures pour jouer à des jeux de ballons (paniers de basket, buts de foot) ainsi que plusieurs tables de ping-pong. Du matériel peut être emprunté à la vie scolaire en l'échange du carnet de correspondance.

Certains espaces verts sont ouverts à l'occasion surtout à l'approche des beaux jours.

L'administration



Mme Jodeau
Principale Adjointe

M Morlec
Principal

Mme Roget
Gestionnaire

Mme Rouffineau
Secrétaire de direction



Les bureaux de l'administration comportent plusieurs bureaux. Il y a la **secrétaire de direction Mme Rouffineau** qui travaille avec **M Morlec le Principal** et **Mme Jodeau la Principale Adjointe** qui ont également leurs bureaux dans ce bâtiment.

Il y a également **Mme Roget la gestionnaire** qui travaille avec la **secrétaire de gestion Mme Dix-Neuf**.

La Vie Scolaire



La vie scolaire est **le cœur du collège** pour les élèves. Vous pouvez y venir pour régulariser vos absences, demander des renseignements, demander de la documentation.

L'équipe de vie scolaire se compose de plusieurs membres : **La Conseillère Principale d'Éducation (CPE) Mme Guillé** et de **7 surveillants**.

La CPE s'occupe de régler les conflits entre les élèves, de gérer les absences, de s'assurer du bon fonctionnement de la vie des élèves au sein du collège. Elle proposera également une formation pour les délégués de classe.

Les surveillants gèrent les absences, surveillent les études, la cour et le self, font respecter **le règlement intérieur** de l'établissement et gèrent les entrées et les sorties des élèves. Ils sont aussi à l'écoute des élèves et font l'aide aux devoirs le soir. Ils peuvent également être amenés à accompagner les élèves lors de sorties scolaires.

Les salles d'étude



Les élèves ont des heures d'étude dans leur emploi du temps pendant lesquelles ils ont la possibilité de faire leurs devoirs ou d'aller au CDI. Les études sont des lieux de travail où l'on respecte le silence et où on peut s'avancer dans son travail personnel.

Il y a également le dispositif devoirs faits qui permet aux professeurs de prendre des groupes d'élèves pendant ces créneaux pour les aider.

Le dispositif d'aide aux devoirs le soir, encadré par les surveillants, est également possible en s'inscrivant auprès de Mme Guillé. Il a lieu 3 soirs par semaine de 17h à 18h au CDI.

L'infirmierie



L'infirmière **Mme Grasset** est présente 2 jours par semaine . L'infirmière reçoit les élèves qui **se sentent malades** ou qui ont **besoin de parler**, elle peut donner si besoin des médicaments. Elle fait passer également **une visite médicale à tous les 6^{ème}** pendant l'année et mène **plusieurs actions d'éducation à la santé** en classe.

Si l'infirmière n'est pas là, il faut s'adresser à la vie scolaire.

Les salles de cours



Les salles de classes se situent dans deux bâtiments différemment le A et le B. Les classes possèdent toutes un vidéoprojecteur.

A la rentrée prochaine, un algéco va être installé dans la cour pour permettre de créer des salles de classes provisoires.

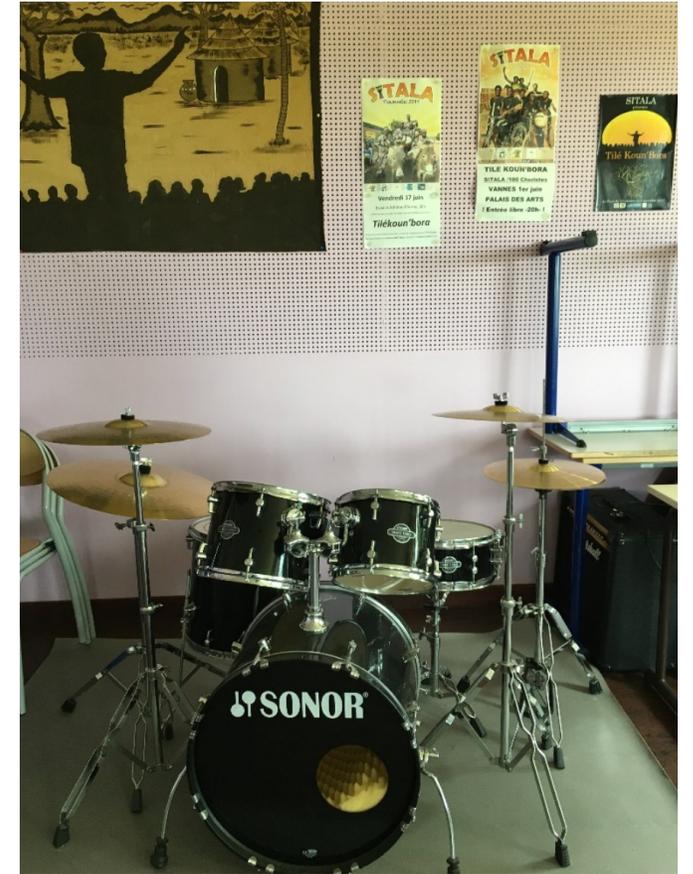
Les salles de cours spécifiques

Les sciences



Il y a plusieurs salles spécifiques dans l'établissement. En ce qui concerne les sciences : les classes de SVT, Physique-Chimie et technologie proposent du matériel spécifique et bien souvent les tables sont en îlots afin de favoriser les manipulations et les expériences en groupe.

Les arts



Les salles de musiques et d'arts plastiques sont aussi des classes aménagées différemment pour pouvoir travailler en groupes.

L'EPS



Le collège dispose du gymnase d'Arradon pour les cours d'EPS ainsi que les terrains alentours pour la pratique de différents sports.

L'option planche à voile en 6ème, 5ème, 4ème et 3ème est possible après un test réalisé en fin de CM2. Elle a lieu à la pointe d'Arradon plusieurs fois par semaine de septembre à novembre et de mars à juin.

Les salles multimédias



Le collège possède deux salles informatiques que les professeurs peuvent réserver afin de faire des séances spécifiques. Ils ont également la possibilité de réserver des tablettes ou des MP3 afin de monter des projets.

La classe Ulis



La classe ulis est une classe qui offre la liberté aux enfants d'apprendre à leur rythme. Ce sont des élèves qui ont besoin d'une plus grande attention c'est pour cela qu'ils sont encadrés, en plus de l'enseignante, d'AESH et d'AVS pour les aider au quotidien.

Ils ont réalisé plusieurs sorties scolaires afin de mener à bien leurs projets ce qui leur a permis de rencontrer des professionnels (NAVIX, ferme, site ostréicole). Ils ont été faire du camping et ont fait plusieurs ateliers de cuisine. Ils ont même construit un poulailler qui, nous l'espérons, accueillera ses premières poules très prochainement.

Plusieurs élèves ont la possibilité d'être en inclusion dans des cours de 6ème, 5ème ou 4ème afin d'avoir une bonne intégration dans le collège. Ainsi, ils peuvent participer aux cours de musique, arts plastiques, technologie, maths.

Le foyer



Le foyer est **ouvert sur la pause méridienne** à partir de 13h15.

Il est ouvert aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} le lundi et le jeudi et aux 4^{ème} et 3^{ème} le mardi et vendredi.

Dans ce lieu, vous pouvez jouer aux cartes, aux jeux de société et au baby foot financés par le FSE.

Pendant la pause méridienne il y a aussi plusieurs clubs encadrés soit par des professeurs (théâtre, chorale, BD, journal, éco-délégués) ou des élèves et cela dépend chaque année des envies et demandes des élèves.

Le self



Le self ouvre à partir de 11h45 et compte 2 services. L'ordre de passage est affiché dehors et les élèves sont appelés par classes.

Le self propose des repas avec des **menus bio** et des **produits locaux** et a à cœur de proposer des **menus variés** afin de faire découvrir de **nouvelles saveurs** aux élèves.



Menus du 10 au 14 Février 2020

Lundi 10 février	Potage maison ou salade des îles Pâtes à la bolognaise Salade verte (Produit local) Fromage ou Yaourt Bio Yaourt grec ou fruit
Mardi 11 février	Ty feuilleté Tartiflette ou céleri rémoulade Rosti burger/salade mélangée Salade verte (Produit local) Fromage ou Yaourt Bio Salade de fruits ou fruit
Jeudi 13 février	Pamplemousse ou salade chou rouge aux pommes Rôti de porc/ Jardinière de légumes Salade verte (Produit local) Fromage ou yaourt Bio Brownie ou fruit
Vendredi 14 février	Entrées au choix Pavé de poisson sauce curry/Semoule Bio Salade verte (Produit local) Fromage ou yaourt Bio Desserts au choix

Le Gestionnaire,
S. ROGET

Le Principal,
MORLEC

Plusieurs fois dans l'année **des animations sont proposées** telles que : glaces, fruits ou fromages. Plusieurs menus spéciaux sont réalisés en fonction du calendrier comme le nouvel an chinois, Noël, la semaine du goût...

Les éco-délégués ont fait une campagne d'affichage pour **lutter contre le gaspillage alimentaire** et font quelques interventions chaque année pour faire prendre conscience aux élèves en pesant notamment les déchets.

Le CDI

Le CDI est un lieu agréable et calme permettant à chacun de s'informer, se détendre, étudier, échanger. Il est animé et géré par M.Grossel, professeur documentaliste.

Le CDI est ouvert tous les jours sauf le mercredi. Vous y trouverez 2 espaces :

L'espace lecture

Pour découvrir confortablement installé toutes les fictions du CDI : romans, nouvelles, contes, pièces de théâtre, albums, bandes dessinées, mangas.

L'espace documentaire

Pour travailler et faire des recherches avec les livres documentaires, les magazines (18 abonnements), les ordinateurs, le kiosque Orientation.





Tous les livres du CDI peuvent être empruntés !

Le CDI accueille les élèves volontaires, qui viennent dans un but précis : **soit pour un travail de recherche** nécessitant l'utilisation de documents, **soit pour lire ou participer à des animations** (clubs, concours, venue d'auteur...).

Certaines plages horaires sont consacrées aux **séances d'EMI pour les élèves de 6ème** (Éducation aux Médias et à l'Information), animées par le professeur-documentaliste.

Le midi, 2 options : **Accès libre ou CDI réservé aux clubs**, sur inscription en début d'année :

- **Club éco-délégués** : ouvert à tous les élèves qui souhaitent mettre en place des actions pour protéger la nature, pour aider les autres (actions réalisées cette année et à venir : réorganisation du tri du papier au collège, action anti-gaspillage alimentaire à la cantine, installation d'un poulailler au collège, organisation d'une collecte pour la banque alimentaire).
- **Atelier BD** : découverte de l'univers de la bande dessinée, réalisation de planches de BD, organisation d'un prix BD au collège, venue d'auteur.
- **Club journal** : un club pour tous les journalistes en herbe ! Interviews, articles, jeux, coups de cœur... pour le "P'tit GG", le journal du collège.